

Présentation du SCoT

Objectifs - Diagnostic - PAS

Avec le concours de

Réunion publique du 11 septembre 2024

Propos de Bienvenue

*M. Maurice LECONTE
1^{er} Vice-Président
en charge du SCoT*

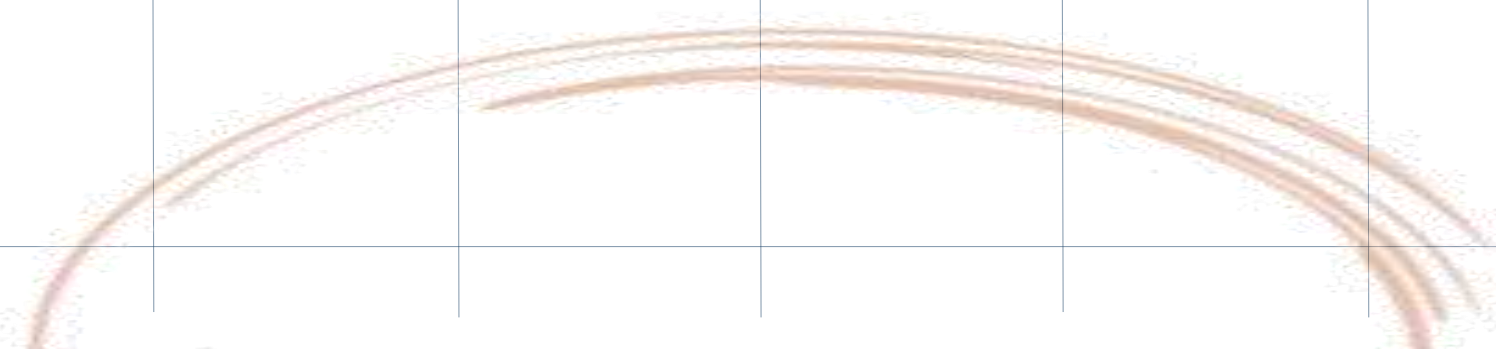


C'est quoi le SCoT ?



SCOT
DE L'ARTOIS
Créateur d'Avenir

Savez-vous ce qu'est un SCoT ?

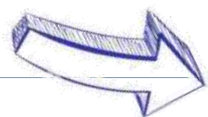


C'est quoi le SCoT ?



Schéma de Cohérence Territoriale

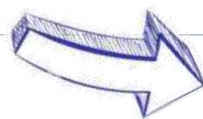
Crée par la loi SRU de 2000 - Modernisé par l'ordonnance de 2020



Document de planification à long terme (20 ans)

= Sert de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment l'organisation de l'espace et l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, le commerce, l'environnement, ...

Doit permettre d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique et les transitions écologiques, énergétiques, démographiques, numériques...



Document d'urbanisme

Il propose un cadre, une trajectoire et des règles d'aménagement, de construction, qui s'appliqueront sur le territoire.

Eléments constitutifs :

- 01 – Projet d'Aménagement Stratégique – PAS**
- 02 – Document d'Orientations et d'Objectifs – DOO**
- 03 – Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique**
- 04 – Annexes : diagnostic, évaluation environnementale,**
- ...**

Le SCoT



C'est quoi le SCoT ?



Le SCoT est ...

- **Un schéma...** fixant les orientations générales d'aménagement pour les 20 prochaines années en définissant un cadre commun aux documents d'urbanisme ;
- **...de Cohérence...** Il articule l'ensemble des thématiques urbaines et environnementales et définit un cadre commun aux documents d'urbanisme locaux ;
- **...Territoriale...** Il est élaboré à l'échelle d'un territoire de projet cohérent, d'un seul tenant et sans enclave : BS3V.

Le SCoT n'est pas...



- **Un « Super PLU »** : il ne détermine pas l'utilisation du sol à la parcelle ; il n'est pas une somme des projets communaux.
- **Une île, déconnectée des territoires voisins** : il considère les dynamiques extérieures qui influencent le territoire.
- **Un document thématique à l'échelle intercommunale** : il a une portée réglementaire et fixe les objectifs chiffrés
- **Terminé une fois approuvé** : nécessité d'un suivi et d'un accompagnement des communes / EPCI pour sa mise en œuvre et sa traduction dans les PLU(i).
- **Gravé dans le marbre** : bilan obligatoire à 6 ans au plus tard

Les Enjeux



Projet de territoire 2022-2032



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Valant Programme Local de l'Habitat

Détermine les conditions
d'aménagement et d'utilisation des sols.



SRADDET

Schéma Régional d'Aménagement,
de Développement Durable,
d'Égalité des Territoires

Stratégie, objectifs et règles fixes
par le Région dans plusieurs
domaines de l'aménagement du
territoire.



SAGE/SDAGE

Schéma d'Aménagement et
de Gestion des Eaux

Gestion équilibrée et
durable de la ressource
en eau.



Trame verte/bleue

Ensembles connectés de réservoirs de
biodiversité et de corridors biologiques.



Créateur d'Avenir



Plan de Paysage de L'AGGLO

Plan de paysage

Concertation pour définir les objectifs de
qualité paysagère et appréhender le paysage
comme ressource du développement.



PCAET

Plan Climat, Air, Énergie Territorial
Actions visant à adapter le territoire aux
changements climatiques et lutter contre
les dérèglements écosystémiques.

PDU



Plan de Déplacements Urbains

Orientations en matière de politique
des déplacements pour 10 ans.

Implantations commerciales
Dans le cadre des CDAC

Projets de plus de 5.000 m²
Dans le cadre de l'instruction des
permis de construire / d'aménager

Documents d'urbanisme voisins
Dans le cadre des consultations en
tant que personnes publique associée



CBS/PPBE

Cartographie Stratégique du Bruit
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Prévenir et réduire les effets des nuisances sonores
liées aux infrastructures ou aux activités.

C'est quoi le **Projet de Territoire** ?

Projet de territoire 2022-2032

Adopté en 2022

Projet politique du territoire de la CABBALR

Fixe les orientations politique en matière de développement du territoire.

+ LE PROJET POLITIQUE DES ELUS

Axe 01 – Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants

Axe 02 – Répondre aux défis du changement climatique tout en préservant la nature et la biodiversité

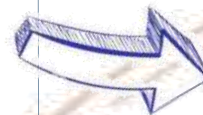
Axe 03 – Garantir une qualité de vie harmonieuse, un bien-être et une proximité sur l'ensemble du territoire

Axe 04 – Accélérer les dynamiques de transition économique

DAACL – Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique



L'objectif :



L'Agglo 100% durable
Écologiquement
Socialement
économiquement

C'est quoi le SRADDET ?

Adopté en 2020



Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, d'Égalité des Territoires

Stratégie, objectifs et règles fixes par le Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire.

Point important :

C'est le SRADDET qui fixera le niveau de consommation foncière pour le SCoT de l'Artois jusqu'en 2050.

Quelques sujets abordés et traités :

Transition énergétique

Equilibre du territoire multipolaire

Ossature Régionale

Stratégies foncière économes

Production et offre de logements

Offre commerciale et développement économique adaptés

Intermodalité et offres de transports améliorées

Proximités et une qualité de vie accrue

Stratégies numériques

Réhabilitation thermique

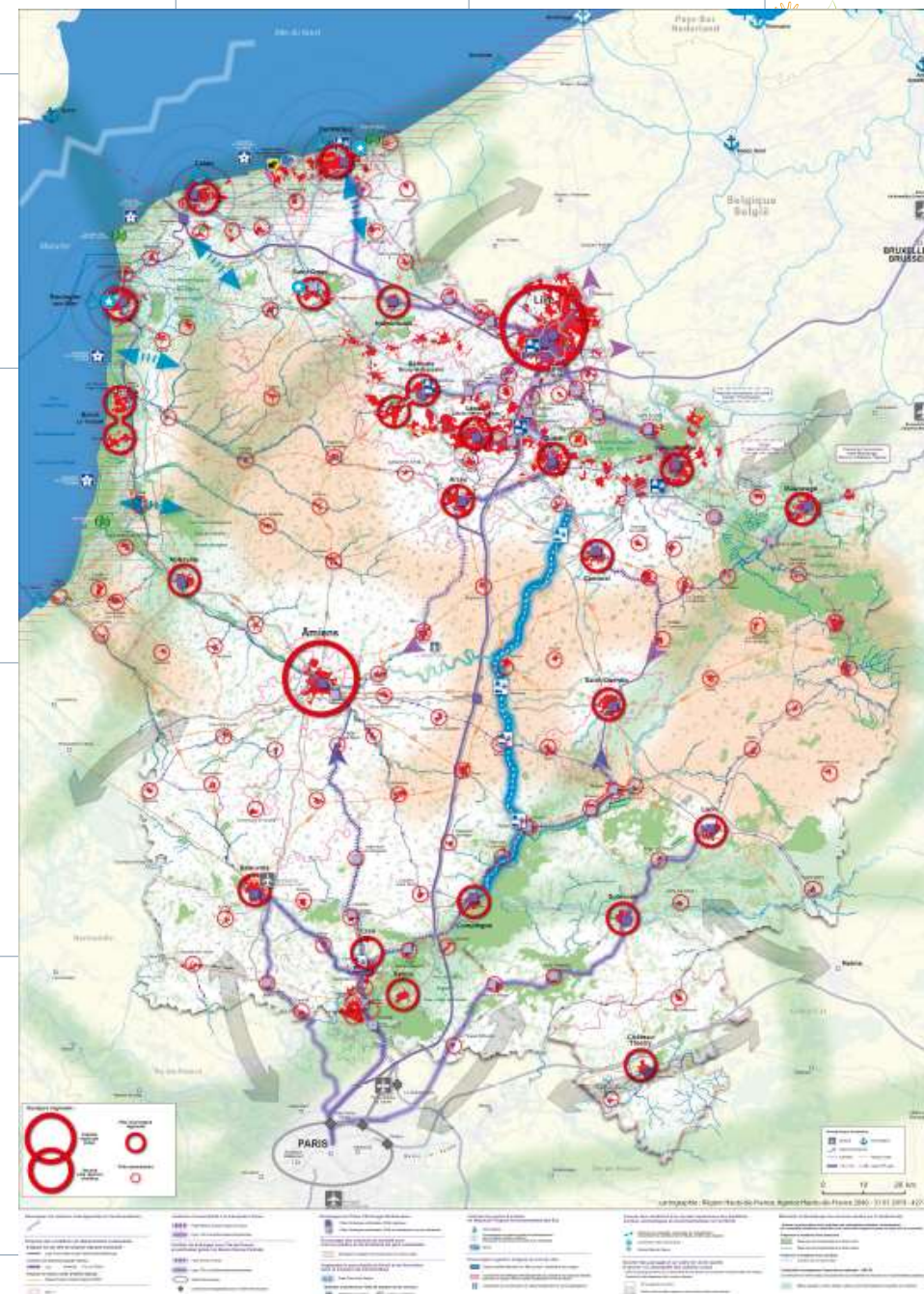
Qualité de l'air

Prévention et gestion des déchets

Fonctionnalités écologiques

...

En cours de modification



C'est quoi le SAGE ?



SAGE/SDAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.



Carte 12

Les EPCI du territoire en 2017

Adopté en 2019

I – Etat des lieux

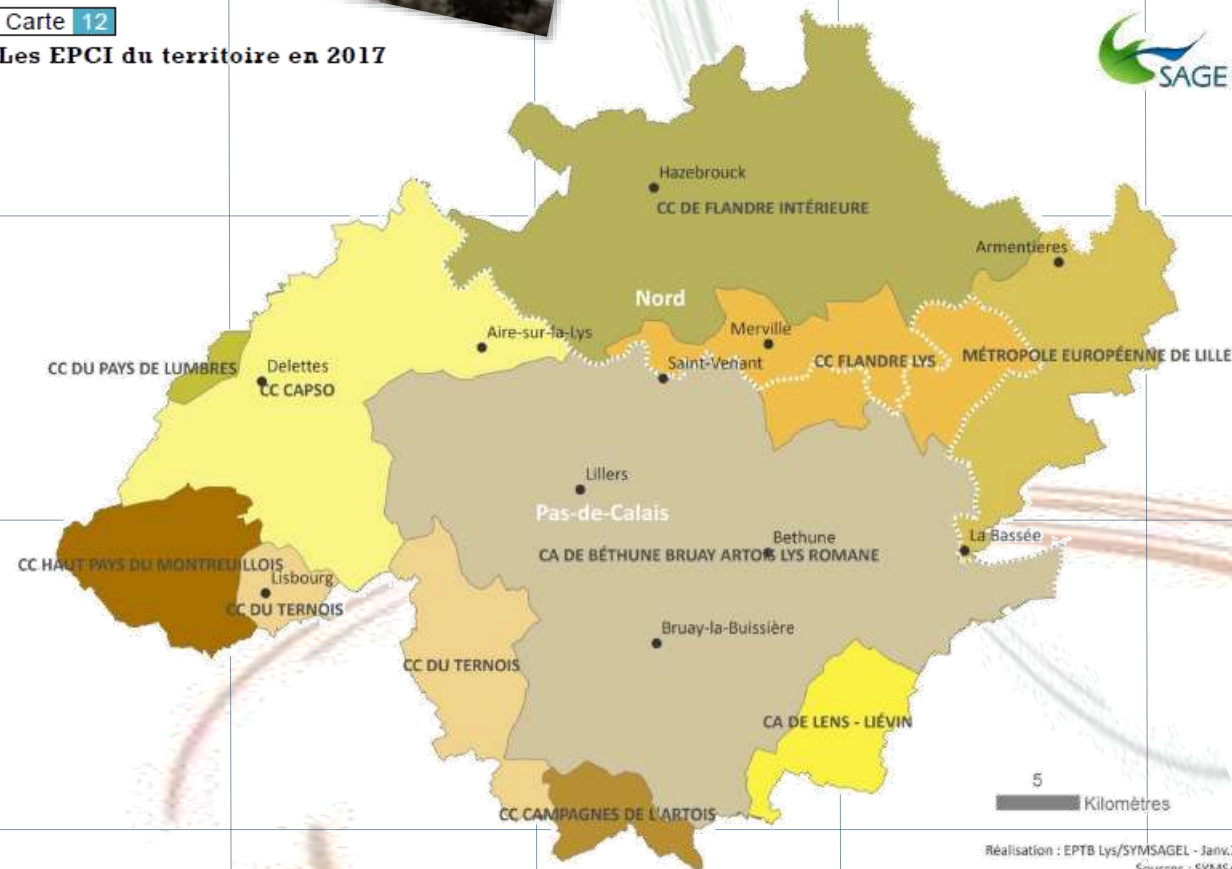
Qualité des eaux superficielles et souterraines

Usages de l'eau

Risques inondations

II – Règlement

- 1 - Préservation et restauration des zones humides
- 2 - Préservation des champs naturels d'expansion des crues
- 3 - Continuité écologique des cours d'eau
- 4 - Gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau
- 5 - Diminution de l'impact des rejets d'eaux pluviales



C'est quoi ... ?



Trame verte/bleue

Ensembles connectés de réservoirs de biodiversité et de corridors biologiques.

Préservation et restauration d'un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant leur cycle de vie.

➡ Biodiversité

➡ Régulation du cycle de l'eau

➡ Cadre de vie / Paysage

➡ Loisirs / tourisme

En cours d'actualisation / 2025

Plan de Paysage de L'AGGLO

Plan de paysage

Concertation pour définir les objectifs de qualité paysagère et appréhender le paysage comme ressource du développement.

- 1 – Analyse du paysage et des dynamiques paysagères
- 2 – Détermination des objectifs de qualité paysagère
- 3 – Définition d'un plan d'actions

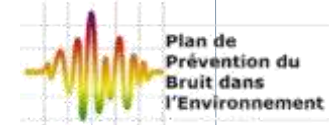
➡ Concertation

➡ Démarche empirique

➡ Intégration dans le SCoT et PLUiH

➡ Finalisation courant 2025

En cours de réalisation / 2025



CBS/PPBE

Cartographie Stratégique du Bruit
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Prévenir et réduire les effets des nuisances sonores liées aux infrastructures ou aux activités.

- 1 – Cartographie stratégique du Bruit
- 2 – Plan de prévention pour réduire les effets sur les infrastructures les plus émettrices de bruit
- 3 – Plans de prévention global

➡ Identification des zones fortement exposées

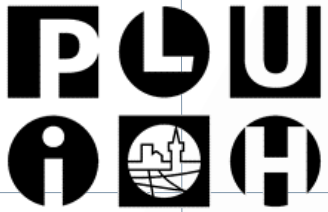
➡ Réduction des sources,
Protection des populations
Ne pas aggraver la situation
Adapter les aménagements

➡ Identification des zones calmes

➡ Protection de ces zones

En cours d'actualisation / 2025

C'est quoi le PLUih ?



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat

Détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Un peu à la manière d'un SCoT, constitué de :

- 1) Un diagnostic du territoire (rapport de présentation)*
- 2) Un projet politique (Programme d'Aménagement et de Développement Durables - PADD)*
- 3) Des règles de construction : règles écrites + plan de zonage*
- 4) Annexes : servitudes, ...*

*Spécificité du territoire de la CABBALR : intégration du volet Habitat (Programme Local de l'Habitat)
= détermination et programmation des besoins en termes d'habitat*

-  *Définit les zones constructibles et les zones inconstructibles*
-  *Définit les types d'activités ou d'occupation du sol autorisées selon le zonage*
-  *Définit les règles de constructibilité des habitations (recul, hauteur, architecture, stationnement, matériaux, etc.)*
-  *Définit des règles d'aménagement particulières selon certaines thématiques à prendre en compte (OAP).*

*En cours de réalisation
/ 2028/2029*



C'est quoi le PCAET ?

PLAN
CLIMAT
Air-Energie
Territorial
2020-2026

PCAET

Plan Climat, Air, Energie Territorial

Actions visant à adapter le territoire aux changements climatiques et lutter contre les dérèglements écosystémiques.

Comment atténuer le changement climatique / Comment s'y adapter ?

Améliorer l'efficacité
énergétique

Augmenter la
production d'énergies
renouvelables

Valoriser le
potentiel en énergie
de récupération

Favoriser la
biodiversité

Limiter les Gaz à
effet de serre

Anticiper les impacts
du changement
climatique

Réduire les émissions
de polluants
atmosphériques

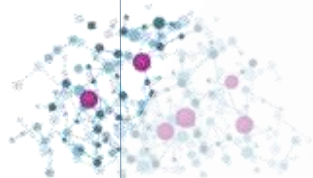
Maîtriser sa
consommation
d'énergie

...

Adopté en 2020

En cours d'évaluation /
Révision envisagée en 2026

C'est quoi le PDU ?



« Plan de Déplacements Urbains »
devenus « Plans de Mobilités »

Mille idées Mobilité !

Fixe les principes d'organisation de la mobilité des personnes et des marchandises, de la circulation et du stationnement sur le périmètre de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

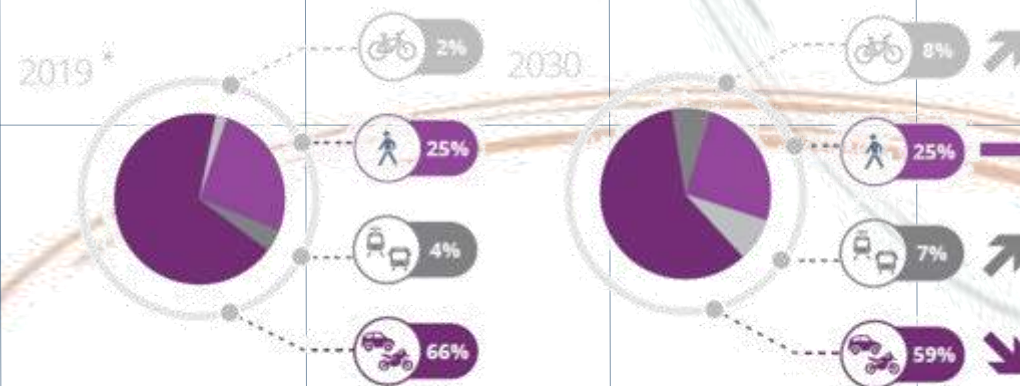
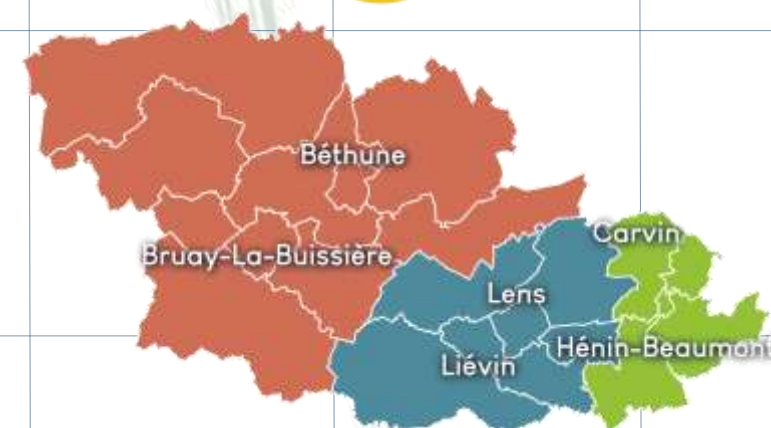
Enjeux :

- 1 – Mettre en cohérence l'aménagement du territoire et le développement des transports collectifs
- 2 – Faciliter les échanges vers les voisins
- 3 – Agir pour un transport de marchandises plus multimodal
- 4 – Conforter la pratique de la marche à pied et du vélo
- 5 – Garantir un droit à la mobilité pour tous
- 6 – Communication et simplification de l'information

Adopté en 2019-2030



AOM ?



* Source : EMD SMISCOTA 2005 et SMT AG 2006



Questions - Interventions - Contributions ?

Les Etapes

1

La trajectoire du territoire



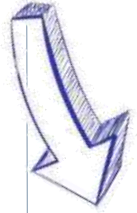
Projet de territoire 2022–2032

Territoire de la demi-heure / Ville du 1/4 d'heure

Faire face aux changements climatiques et sociétaux

Solidarité et cohérence territoriale

4 axes majeurs



2

Diagnostic du territoire



Diagnostic Territorial

Connaissance du territoire tel qu'il est aujourd'hui

Identification des évolutions majeures et prévisibles

Identification des enjeux



3

*Le Projet d'Aménagement
Stratégique*



Projet d'Aménagement Stratégique

Définir les objectifs

Choix d'orientations

Cadrage de l'action

Le Diagnostic du Territoire

1 DEMOGRAPHIE



2 HABITAT

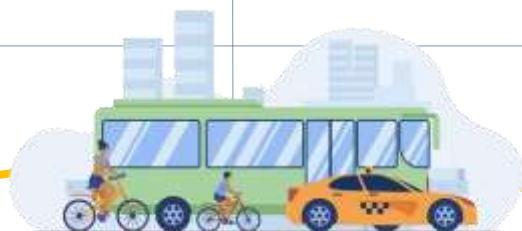


3 ECONOMIE

4 FONCIER



5 MOBILITE



6 AGRICULTURE

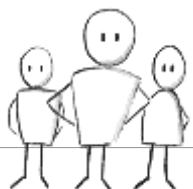


7 ENVIRONNEMENT ET
CADRE DE VIE

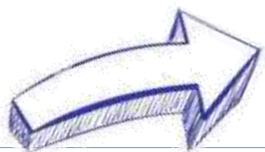


1 DEMOGRAPHIE

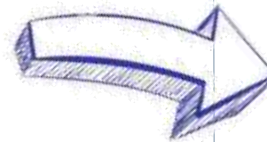
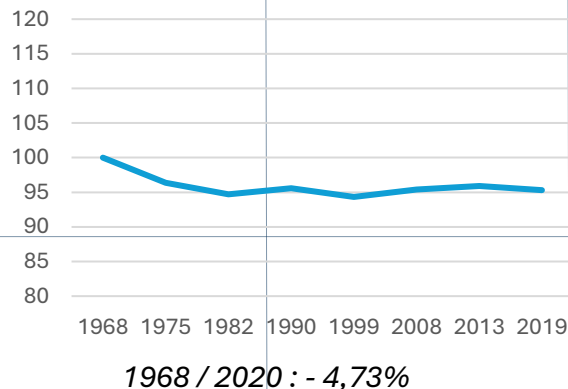
En 2020, on comptait :



276 094 habitants



Une population qui a diminué depuis 1968



Une augmentation des classes d'âge supérieures

60 / 74 ans :
14,6% en 2014
=>
16,9 % en 2020

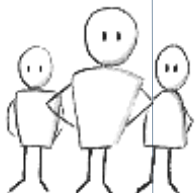


Une diminution de celles susceptible d'avoir des enfants

15 / 29 ans :
17,5% en 2014
=>
17,2 % en 2020

30 / 44 ans :
19,6% en 2014
=>
18,9% en 2020

Des ménages plus petits et plus nombreux



Nombre moyen d'occupants par résidence
2,40 en 2014
=>
2,32 en 2020

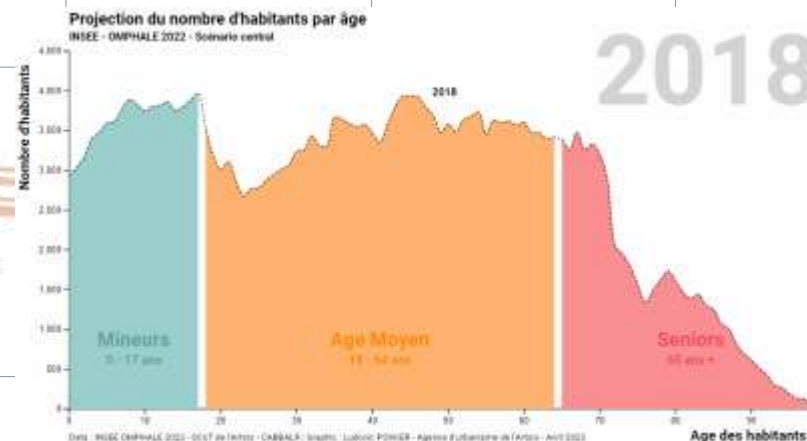
Evolution du nombre de ménages :
2014/2020 : +2,32%

En 2020, on dénombrait :



117 249 ménages

Les projections démographiques



2 HABITAT

En 2020, on comptait :



128 641 logements

Un parc de logements en croissance
(+3,73% entre 2014 et 2020)

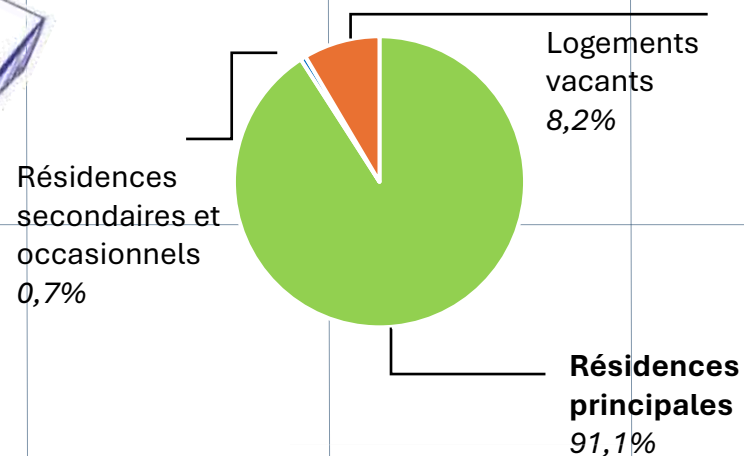


Une majorité de logements construits avant 1970, potentiellement énergivores



50,1 % des logements construits avant 1970

En 2020, le parc de logement se composait d'une majorité de résidences principales



Une majorité de propriétaires occupants et d'habitants installés depuis plus de 10 ans

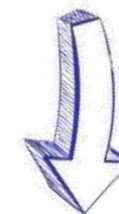
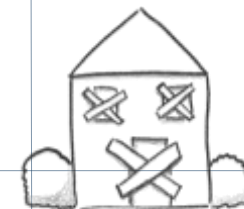


58,2% des résidences principales occupées par un propriétaire

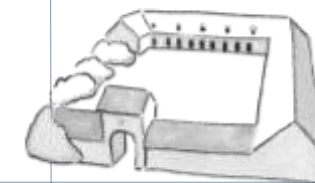
55% d'habitants installés depuis plus de 10 ans

En 2020, une part de logements vacants importante

8,2 % de logements vacants

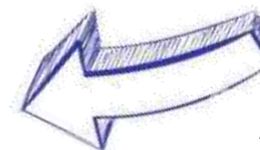


Une majorité de maisons individuelles et de grands logements



85,8% de maisons

77,1% de 4 pièces et plus



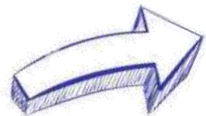
3 ECONOMIE

En 2020, on comptait :



78 292 emplois

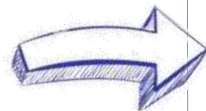
Un nombre d'emplois en baisse
(-1,3% depuis 2014)



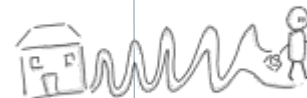
Une majorité d'emplois dans le
secteur tertiaire et des
spécificités locales



74% des emplois en 2020



Un territoire au profil résidentiel



75,9 emplois pour 100 actifs occupés



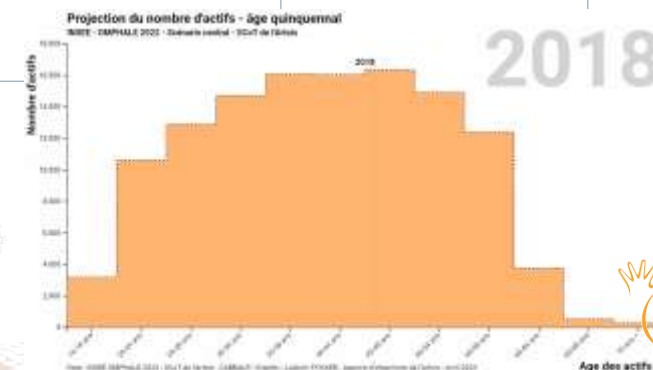
Un nombre d'actifs en
augmentation depuis 2014...



121 309 actifs
en 2020 (121 199 en 2014)



... mais des conséquences du vieillissement de
la population à anticiper

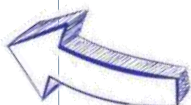


SCOT
DE L'ARTOIS
Créateur d'Avenir

De nombreuses associations



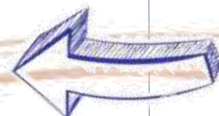
3 330 associations actives
estimées
en 2020



Un bon maillage
commercial



2 879 commerces
dont 268 Grandes et
Moyennes Surfaces
en 2019



Un taux de chômage INSEE élevé



15,4% en 2020

France : 12,7%



4 FONCIER

Entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2023, le territoire a consommé :

872 ha



Habitat

512 ha (59%)



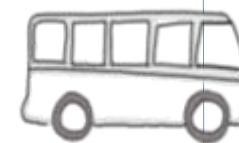
Activités

267 ha (31%)

???

Mixte / Inconnu

23 ha (3 %)



Infrastructures

68 ha (8 %)

ZAN : diminution de moitié de la consommation foncière pour 2021-2031 + objectif ZAN en 2050

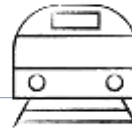
5 MOBILITE

Un territoire avec une position géographique stratégique à l'un des carrefours de l'Europe du Nord

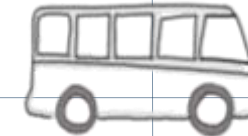


Un maillage routier structuré autour de routes départementales

Une desserte ferroviaire avec un pôle d'échanges principal se trouvant à Béthune



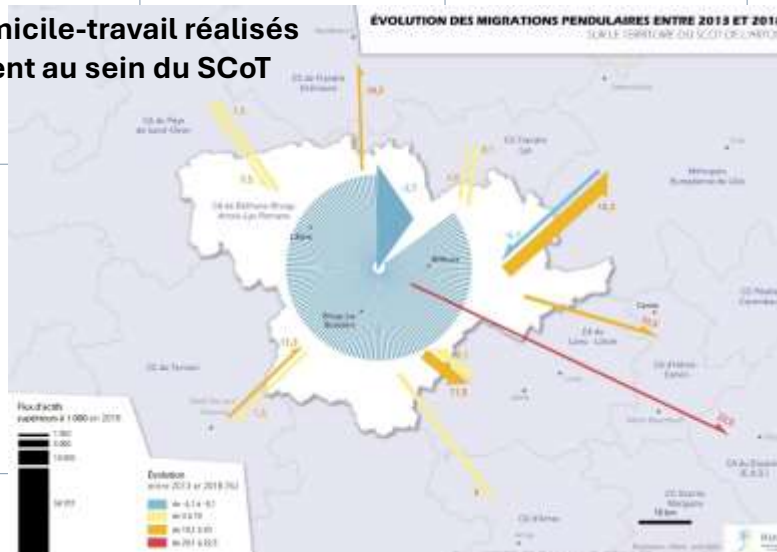
Mise en service le 1^{er} avril 2019 d'un Bus à haut Niveau de Service (BHNS)



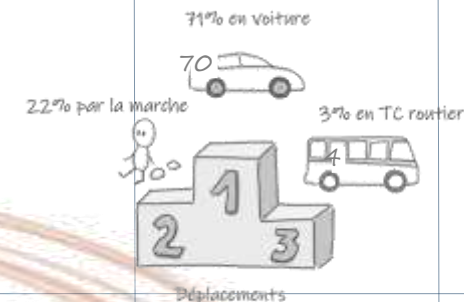
112 km d'aménagements cyclables existants



Des trajets domicile-travail réalisés principalement au sein du SCoT

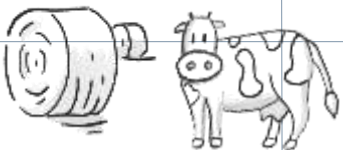


Un usage important de la voiture



6 AGRICULTURE

Une surface importante
occupée par
l'agriculture



37 769 hectares en 2020

60% du territoire

Une diminution des exploitations
agricoles...



579 exploitations en 2020

(-15,5% depuis 2010)

... et une augmentation
de la taille des
exploitations



SAU moyenne 2010 :

56,6 ha

SAU moyenne 2020 :
65,2 ha

Un vieillissement et une
baisse du nombre de
chefs d'exploitation



755 chefs d'exploitation en
2020

(-11% depuis 2010)
dont la moitié à plus de 50
ans

Présence marquée de
l'industrie
agroalimentaire



Des points de vente de
produits locaux en circuits
courts qui se développent



Des exploitations majoritairement de
type 'grandes cultures'



7 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Un contexte de changement climatique



+2,5° à +6,7° d'ici 2100

Un territoire très vulnérable au changement climatique

- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de canicule
- Evolution sensible du cumul moyen des précipitations jusqu'à l'horizon 2050
- Augmentation des risques inondations
- Intensification des épisodes orageux en été, etc.



2 risques naturels majeurs sur le territoire :

- le risque inondation
- le risque de mouvements des argiles

Un territoire sur lequel on dénombre 129 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
(dont 3 sites SEVESO seuil bas et 4 seuil haut)

Un patrimoine environnemental riche et diversifié, support de biodiversité et d'une économie touristique en plein développement



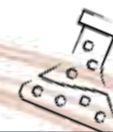
*Nombreuses zones humides /
Multiples espaces forestiers /
Trame Verte et Bleue / 28 ZNIEFF /*



61 communes qui sont situées dans un périmètre à enjeux « eau potable »



Un maillage hydrographique de surface très artificialisé présentant une qualité écologique et chimique altérées



22 sites pollués (BASOL) et 329 sites potentiellement pollués (BASIAS)

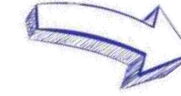
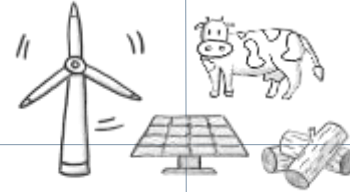
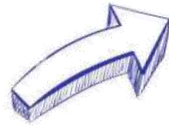
7

Le secteur résidentiel est le premier poste de dépense énergétique (coût)

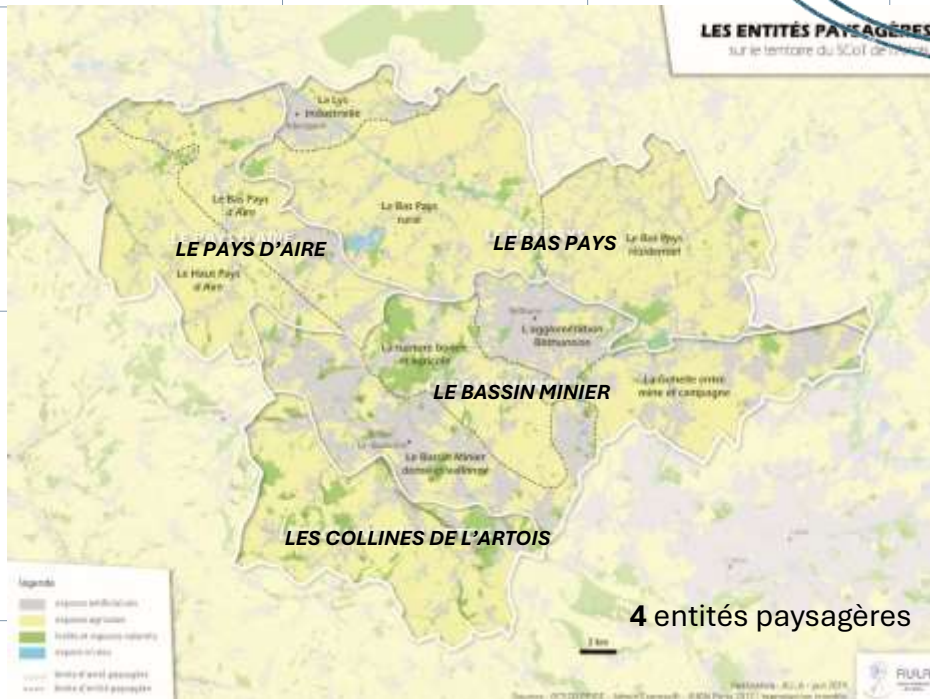
1^{er}  2nd Résidentiel	2nd  1^{er} Industriel	3^{ème}  1^{er} 3^{ème} Transport
--	---	---

Le secteur le plus consommateur d'énergie est l'industrie, puis le secteur résidentiel et les transports

Une faible couverture des besoins par les énergies renouvelables mais de nombreux gisements potentiels



**Un territoire avec un patrimoine culturel,
architectural, industriel et
environnemental riche et diversifié**



**Territoire qui est caractérisé
par une diversité de paysages**





SCOT
DE L'ARTOIS
Créateur d'AvenirS



Questions - Interventions - Contributions ?

Le PAS du SCoT

1 C'est quoi le PAS ?

2 La construction du PAS

3 Les enjeux stratégiques

4 Les axes stratégiques du PAS

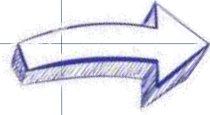
5 Synthèse du PAS

Le PAS du SCoT

Projet d'Aménagement Stratégique

= *Projet politique du SCoT de l'Artois*

Définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent.



Quels sont les enjeux qu'il nous paraît primordial de traiter ?

De quel territoire voulons-nous dans 20 ans ?

Mais exercice imposé :

- ☐ Concourir à la **coordination** des politiques publiques
- ☐ Favoriser un équilibre et complémentarité des **polarités** urbaines et rurales
- ☐ Gestion économe de l'espace en limitant **l'artificialisation**
- ☐ Prise en compte des **transitions** écologiques, énergétiques et climatiques
- ☐ Constituer une offre de **logements**, de **services** et de **mobilités** adaptés aux nouveaux modes de vie
- ☐ Favoriser une **agriculture** contribuant à la satisfaction des besoins locaux
- ☐ Mettre en valeur de la qualité des espaces urbains comme **naturels** et des **paysages**.

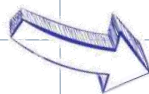
Le PAS du SCoT

La construction

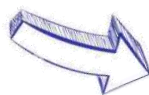
Le territoire dispose déjà d'un projet politique = le projet de Territoire



Orientations du projet de territoire



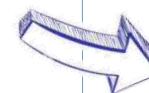
Cadre réglementaire d'un SCoT



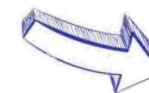
Enjeux émanant du diagnostic réalisé



Contributions des techniciens de l'Agglomération



Débat en Conseil communautaire



Contributions des Personnes Publiques Associées

Contributions des habitants

PAS

Le PAS du SCoT

Les enjeux / axes

Risque ou Evolution
si rien n'est fait



Enjeux

- ☐ Déprise des centres urbains
- ☐ Accentuation de la périurbanisation
- ☐ Périphérisation des activités
- ☐ Désertification des communes rurales



- ☐ Cohérence territoriale
- ☐ Territoire de la ½ heure
- ☐ Desserte de proximité
- ☐ Articulation Polarités / Bassins de vie
- ☐ Complémentarité rurale, périurbain et urbain
- ☐ Solidarité territoriale



1

Affirmation du caractère multipolaire de territoire → articulation entre polarités et bassins de vie



Définir l'armature territoriale : principe d'articulation entre polarités et bassins de vie



Affirmer les polarités : hubs de services et de mobilités



Irrigation des bassins de vie et renforcement de leurs connexions avec les polarités

Le PAS du SCoT

Les enjeux / axes

Vos propositions
pour répondre à
ces enjeux ?

2

Répondre aux défis du changement climatique tout en préservant la nature et la biodiversité

Risque ou Evolution si rien n'est fait

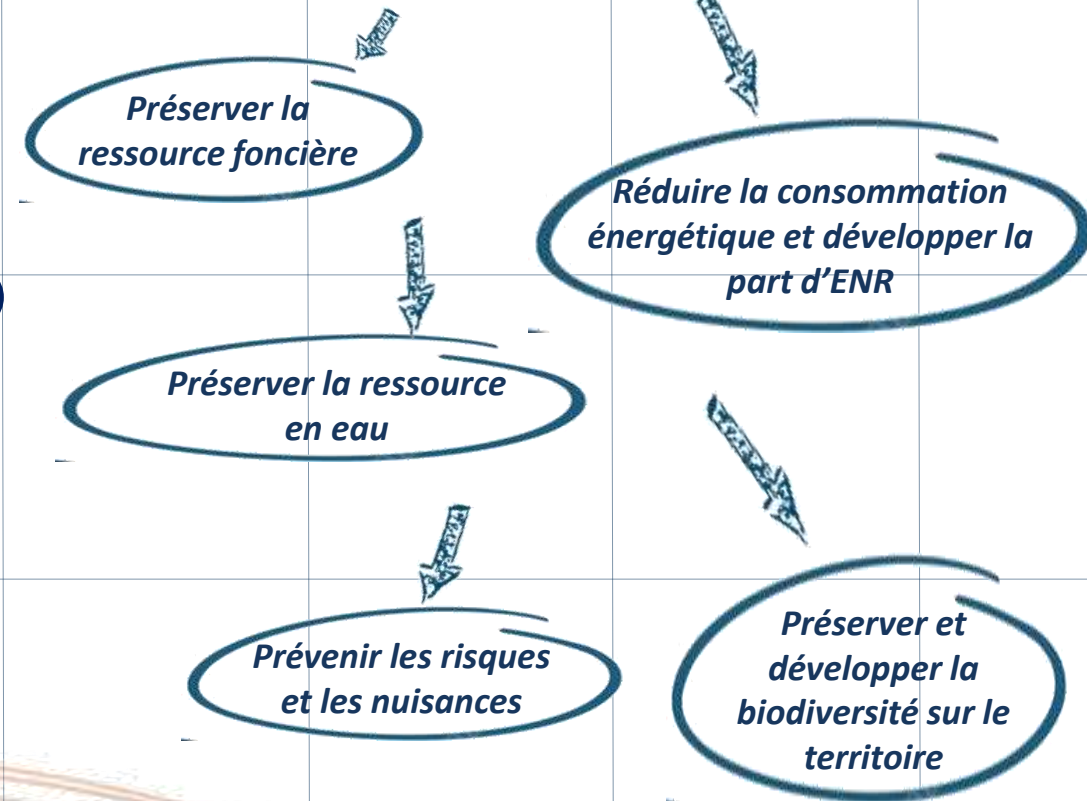


Enjeux

- ☐ +2°C en France d'ici 2030
- ☐ 2 x plus de jours de sécheresse d'ici 2050
- ☐ Manque de 2 MD m3 d'eau
- ☐ 20 à 30% de baisse des nappes d'ici 2070
- ☐ Augmentation des feux de forêts
- ☐ Mer = +1 mètre d'ici 2100



- ☐ **S'adapter et limiter les effets**
- ☐ Limiter l'artificialisation
- ☐ Maîtriser les ressources
- ☐ Développer les énergies renouvelables
- ☐ Rétablir le cycle de l'eau
- ☐ Végétation comme régulateur thermique et hydraulique



Le PAS du SCoT

Les enjeux / axes

Vos propositions
pour répondre à
ces enjeux ?

3

Garantir qualité de vie, bien-être et proximité sur l'ensemble du territoire

Risque ou Evolution
si rien n'est fait



Enjeux



- ☐ Stabilisation population voire baisse
- ☐ Vieillesse important
- ☐ Poursuite desserrement des ménages
- ☐ Hausse continue de l'usage de la voiture
- ☐ Hausse des coûts des énergies fossiles = fracture sociale en matière de mobilité
- ☐ Carence de certains services dans certains secteurs



- ☐ **Produire des logements**
- ☐ Logements adaptés aux besoins
- ☐ Maintien à domicile
- ☐ Parcours résidentiel
- ☐ Equipements publics : regroupements ?
- ☐ Réduire l'autosolisme
- ☐ Hausse des mobilités alternatives
- ☐ Maintenir un niveau de services adapté



Accompagner la
production d'un parc de
logements

Offrir un maillage
commercial
territorialement équilibré

Améliorer la desserte
du territoire : mobilité
et solutions
décarbonées

Œuvrer pour une
meilleure offre et
accessibilité des
équipements

Préserver et
valoriser le
patrimoine
bâti et naturel

Le PAS du SCoT

Les enjeux / axes

Vos propositions
pour répondre à
ces enjeux ?

4

Accélérer les dynamiques
de transition économique

Risque ou Evolution
si rien n'est fait



Enjeux



- ☐ Tertiairisation de l'économie
- ☐ Renouveau de l'industrie
- ☐ Pénurie de main d'œuvre adaptée et qualifiée
- ☐ Développement de la logistique
- ☐ Vieillesse critique des chefs d'exploitation : 1/2 + 50 ans
- ☐ Baisse du nombre d'exploitation



- ☐ Réindustrialisation
- ☐ Favoriser l'innovation
- ☐ Décarbonation de l'économie
- ☐ Contrôle de la logistique
- ☐ Formation initiale et continue
- ☐ Sauvegarder les terres agricoles
- ☐ Développer les circuits courts
- ☐ Pérenniser l'activité et la transmission

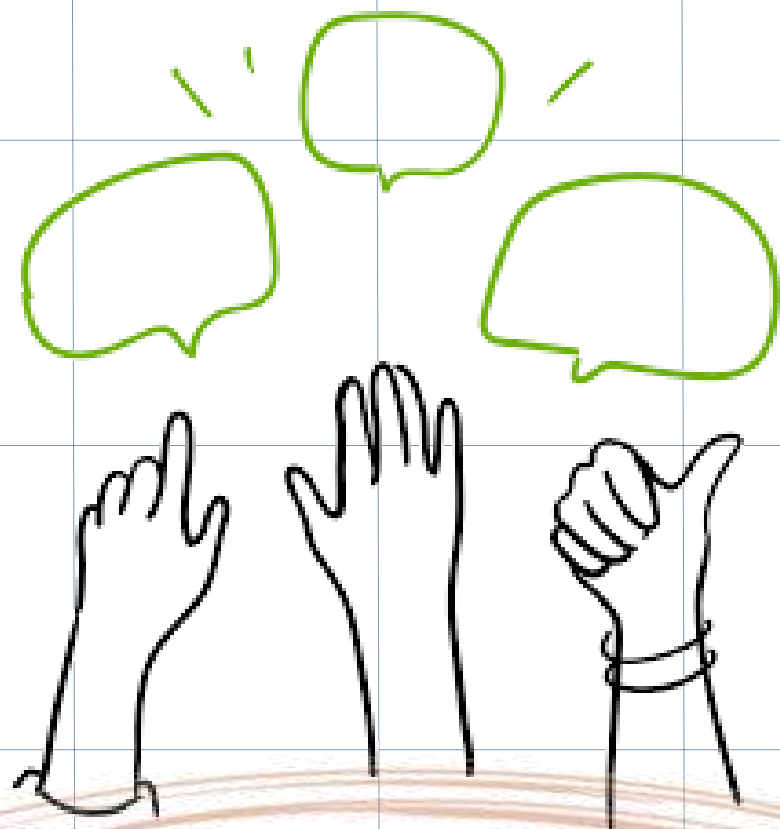


Répondre aux besoins
économiques → respect
sobriété foncière, qualité
urbaine, paysagère,
écologique et foncière

Articuler mobilité
et développement
économique

Œuvrer à la valorisation
touristique, patrimoniale
et culturelle du territoire

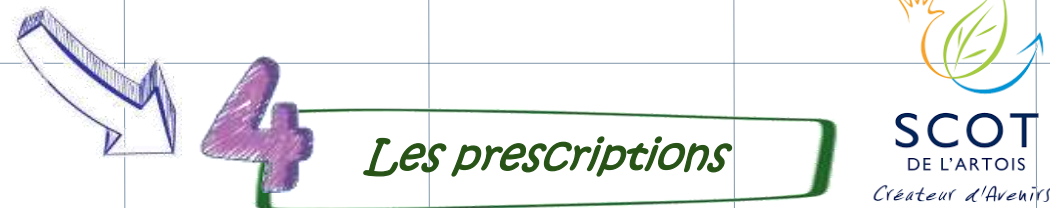
Préserver une
agriculture locale et
paysanne, créatrice de
richesse



Questions - Interventions - Contributions ?

*Réactions sur les cartes
de synthèse*

Les prochaines Etapes



Le Document d'Orientations et d'Objectifs

Imposer des prescriptions et des recommandations qui permettront d'atteindre les objectifs fixés et d'emmener le territoire sur la trajectoire décidée.

Fin 2024-début 2025 = réunion publique de présentation



Approbation

*Consultation des Personnes Publiques Associées
Validation en Conseil communautaire*

début 2025 = enquête publique



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



SCOT
DE L'ARTOIS

Créateur d'Avenir

Comment participer ?

Les modalités de la concertation

Site Internet de la CABBALR

- ☐ <http://www.bethunebruay.fr>



Publications Grand Public

- ☐ Presse
- ☐ Magasine de l'Agglo (100% Agglo)
- ☐ Facebook (<https://www.facebook.com/bethunebruay>).



Réunions publiques / Enquête

- ☐ 1^{ère} réunion publique en juin 2024.
- ☐ 2^{de} réunion publique fin 2024- début 2025
- ☐ Enquête publique 2025

Contribution

- ☐ Réunions publiques : juin 24, fin24/début 25
- ☐ Courrier : Indiquer « Concertation SCoT de l'Artois »
100 avenue de Londres – CS 40548 – 62411 Béthune Cedex
- ☐ Courriel (scotdelartois@bethunebruay.fr)
- ☐ Registre à disposition à l'antenne communautaire de Noeux-les-Mines

